

Conditions générales d'utilisation

Qui sommes-nous ?

Parking Cointrin est une entreprise qui offre un service de parking sécurisé à l'Aéroport International Cointrin de Genève.

Informations

Tél. mobile: +41(0)79 154 51 56

Adresse e-mail :

infoparkingcointrin@gmail.com

Si vous souhaitez vous communiquer avec nous, vous pouvez utiliser notre page ([Contact](#)).

1.- Objet

Parking Cointrin Sàrl – Assure les services de déplacement et de garde de véhicules qui lui sont confiés par sa clientèle. A cette fin, elle passe avec ses clients un contrat dont les éléments sont les conditions générales ainsi que les avenants éventuels.

2.- Responsabilité de Parking Cointrin

La responsabilité de **Parking Cointrin Sàrl** commence dès la réception des clés du véhicule et de son ticket de parking par le voiturier. Par conséquent, un exemplaire de la confirmation est conservé par chaque partie. **Parking Cointrin Sàrl** s'engage à conduire votre véhicule jusqu'à nos parkings privés et à vous le restituer à la date et à l'heure mentionnée par vos soins. **Parking Cointrin Sàrl** s'autorise à démarrer les véhicules au moyen de câbles de démarrage dans le cas d'un déchargement de la batterie et peut si nécessaire déplacer des véhicules et utiliser d'autres parkings de manière temporaire. Les collaborateurs de **Parking Cointrin Sàrl** ne fumeront en aucun cas dans les véhicules. **Parking Cointrin Sàrl** n'est pas responsable des pannes et avaries survenues aux véhicules qui lui sont confiés et de leurs conséquences, consécutives notamment à un défaut d'entretien, électronique, mécanique, pneumatique ou à une usure des pièces et organes nécessaires au bon fonctionnement du véhicule ou encore à une insuffisance d'huile, de carburant ou d'eau. En cas de responsabilité de la société **Parking Cointrin Sàrl** celle-ci ne répondra que du préjudice matériel dans la limite de la couverture d'assurance souscrite avec la compagnie à concurrence de CHF 5'000'000.- **Parking Cointrin Sàrl** décline toute responsabilité en cas de tempête, grêle et tout autre dégât lié à des causes naturelles.

3.- Responsabilité du client

Le client s'engage à être à l'heure aux RDV convenus lors de la réservation. Dans le cas d'un retard de votre part, veuillez-nous en informer le plus rapidement possible sur le téléphone mobile du voiturier mentionné sur votre confirmation. Le client déclare jouir totalement de l'usage du véhicule confié à **Parking sécurisé Cointrin** soit comme détenteur soit comme tiers autorisé par le détenteur. Le client se doit de laisser dans la

boîte à gants de son véhicule le permis de circulation ou la carte grise et le carnet pollution (uniquement pour les véhicules immatriculés en Suisse) pour pouvoir déplacer le véhicule en toute légalité jusqu'au lieu de parking. Il déclare en outre que le véhicule confié répond aux obligations légales d'assurance et que le contrat d'assurance souscrit permet à un tiers de conduire le véhicule confié à **Parking Cointrin Sàrl**. Le client paie les services effectués par la société **Parking Cointrin Sàrl** par carte de crédit lors de la réservation. En cas d'erreur de date de retour lors de la réservation, une pénalité de CHF 20.- vous sera ajoutée contre le déplacement du véhicule et du voiturier. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de modification ou d'annulation le jour même de votre voyage sauf en cas d'annulation de vol. Les remboursements des réservations se font sous forme d'avoir dans le compte fidélité consultable dans l'espace client. Sur demande du client et par email, le remboursement peut être effectué sur la carte crédit du client qui a fait la réservation. Veuillez conserver la confirmation de votre réservation dans un endroit sûr, et prêt à la présenter lors de la restitution du véhicule. En cas de perte de la confirmation, **Parking sécurisé Cointrin** ne peut être tenu pour responsable si celle-ci est présentée par une tierce personne qui l'utiliserait de manière frauduleuse pour récupérer le véhicule. **Parking Cointrin Sàrl** s'engage à prendre en charge tous les dégâts occasionnés sur la carrosserie du véhicule du client à condition qu'un état des lieux descriptif du véhicule ait été réalisé à la prise en charge et à la demande du client, que le dégât ou l'état neuf soit constaté par les deux parties qu'il soit fait un état descriptif contradictoire lors de la restitution et ce, avant que le client ne quitte le point de récupération. Dans le cas où un état descriptif n'aurait pas été réalisé à la prise en charge du véhicule, Nous déclinons toute responsabilité quant aux éventuels dégâts et ne sera pas engagé pour des contestations concernant l'état du véhicule faites après sa restitution.

4- Lois applicables et litiges

Le présent contrat est soumis au droit Suisse. Tout différent quant à son interprétation et son exécution sera la compétence exclusive des tribunaux de Genève.

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment une partie ou la totalité des présentes conditions générales d'utilisation.

WWW.PARKINGCOINTRIN.CH

Informations

Tél. mobile: +41(0)79 154 51 56

Adresse e-mail :

infoparkingcointrin@gmail.com

Reseaux Sociaux :



